

LE PROJET ÉOLIEN LES AILES DU GÂTINAIS

LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

LES MESURES DE COMPENSATION ET D'ACCOMPAGNEMENT

Les **mesures de compensation** ont pour objet d'**apporter une contrepartie aux impacts notables, directs ou indirects**, du projet qui n'ont pu être évités ou suffisamment réduits.

Les mesures de compensation sont définies par le code de l'environnement et obligatoires. Elles sont en partie proposées par les bureaux qui établissent les études.

Elles sont mises en œuvre au sein de la zone d'étude ou à proximité pour compenser les éventuels impacts résiduels liés au projet. Ces mesures doivent assurer un objectif de pérennité.



Les **mesures d'accompagnement** n'ont pas pour objectif de compenser un impact du parc éolien, ce sont des **mesures volontaires** de la part du développeur éolien et non obligatoires. Elles répondent à **l'amélioration du cadre de vie des habitants du territoire et de leur environnement** ou à des **projets liés au développement des énergies renouvelables** et à la transition énergétique en local.

Ces mesures d'accompagnement sont à co-construire avec le territoire de projet.

Lors des ateliers, vous avez formulé de nombreuses idées de mesures d'accompagnement :

Sur la voirie

- Réaliser une nouvelle sortie d'autoroute vers Paris
- Refaire certains chemins à Oussoy-en-Gâtinais et Varennes-Changy
- Restaurer les fossés à Varennes-Changy
- Rénover la route au hameau de la Golotte

Sur les réseaux électrique

- Enfouir les réseaux électriques

Sur les énergies renouvelables

- Installer des panneaux photovoltaïques au bord de l'autoroute

Vous pouvez retrouver ce rendez-vous sur le site www.projeteolien-ailesdugatinais.fr

Sur les pistes cyclables

- Améliorer la piste cyclable notamment en termes de sécurité
- Continuer la piste cyclable afin de desservir l'école

Certaines idées ayant émergé durant l'atelier n°3 ne peuvent être justifiées au titre du Code de l'Environnement comme par exemple les idées de travaux de voirie.

Les personnes ayant fait des propositions lors des ateliers ont poursuivi la réflexion dans le cadre des groupes de travail pour définir les mesures qui leur semblaient prioritaires.

→ A Varennes-Changy

- ✓ Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments communaux.
- ✓ L'installation d'une chaudière à énergie renouvelable dans l'école.

→ A Oussoy-en-Gâtinais

- ✓ Améliorer l'efficacité énergétique diagnostic des bâtiments communaux.
- ✓ L'enfouissement d'une partie des lignes électriques.

Vous avez d'autres contributions ?

Toutefois ces propositions de mesures d'accompagnement ne sont pas arrêtées et nous vous invitons à les compléter.



POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.PROJETEOLIEN-AILESUGATINAIS.FR
CONTACT : RCLUET@NORDEX-ONLINE.COM

